

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Temps d'observation dans une institution de production
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Direction d'orchestre spécialisée -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	Une trentaine d'heures réparties sur toute l'année académique selon le calendrier de l'orchestre / de la maison d'opéra (les dates des rencontres sont fournies à l'étudiant-e au début de l'année académique).
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : Stage Nombre d'étudiant-e-s : 1
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
- Comprendre, par une immersion au cœur d'un orchestre professionnel, l'entière des enjeux relatifs à la direction artistique et musicale d'une institution et à la production d'un opéra. - Développer une vision à 360 degrés du métier de directeur-riche artistique.	

- Acquérir les compétences nécessaires pour accéder à des postes de direction artistique.
- Acquérir la connaissance du fonctionnement d'une maison d'opéra et des étapes d'une production.

5. Contenu et forme de l'enseignement

MA1 : Orchestre professionnel (par exemple l'OCG)

- Participation à des séances de la commission musicale de l'orchestre (2 ou 3 séances dont 1 ou 2 séances de programmation),
- Participation à 1 ou 2 séances de production et de la bibliothèque,
- Assister à un concours de recrutement s'il y a lieu,
- Assister à l'entièreté des répétitions pour un concert du chef titulaire ou d'un-e chef-fe invité-e,
- Échanges avec le chef titulaire autour des enjeux de la programmation et du métier de chef-fe,
- Rencontres avec la direction pour les aspects institutionnels, financiers, etc. et le suivi du stage.

A2 : Maison d'opéra (par exemple Grand théâtre de Genève, Opéra de Lausanne, Opéra de Lyon, Opéra de Paris, etc.)

- Assister à l'entièreté des répétitions d'une production d'opéra (répétitions musicales des solistes, chœur s'il y a lieu, orchestre, mise en scène piano, italienne, scène et orchestre, pré-générale et générale),
- Si possible, échanges avec les différent-e-s intervenant-e-s autour des enjeux d'une production d'opéra.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Participation

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Remarque(s) :

Validation du stage par le professeur de direction, sur la base du rapport du/de la responsable de stage

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité

Pas de remédiation

La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales

	<i>ou voyelles.</i>
Modalités	
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Coordination et suivi du stage : Laurent GAY	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM